

## ASSOCIATION MEDICO-CHIRURGICALE DU DISTRICT DE JOLIETTE

Séance de décembre 1915.

---

### CAUSERIE DES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Par le Docteur Albert LAURENDEAU

---

Monsieur le Président, Messieurs,

Le 14 septembre 1914, les membres de notre association, — en assemblée générale — ont adopté à l'unanimité, une résolution approuvant la réduction du nombre des Gouverneurs représentant le Collège des médecins; et recommandant à votre mandataire de donner suite à cette expression d'opinion. Je viens messieurs vous rendre compte de l'exécution de mon mandat à ce sujet et en même temps vous exposer les péripéties, je pourrais presque dire les avanies que cette mesure a éprouvées depuis que le Bureau s'en est saisi.

Procédons méthodiquement, ou plutôt chronologiquement : l'histoire est toujours intéressante.

Depuis longtemps, nous nous disions entre nous les médecins, que notre représentation était trop nombreuse et conséquemment trop coûteuse. Dix-neuf cents médecins ont-ils besoin de 41 représentants pour surveiller leurs intérêts? Il est peu de communautés aussi abondamment représentées. Hélas! l'abondance n'est pas la qualité.

Monsieur le Docteur Simard, le président actuel du Bureau, se rendant probablement compte du sentiment général, lança le premier coup de clairon. Vous pourrez lire dans le procès-verbal de